

Arras, le 23 mars 2020

COVID-19 : réouverture des aires d'autoroute du réseau SANEF et de l'aire de l'Épître (commune de Beuvrequen)

Dans le contexte national lié au développement du COVID-19, il est primordial de permettre la circulation des véhicules nécessaires au maintien du tissu économique.

C'est pourquoi Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a décidé de procéder à la **réouverture des aires d'autoroute du réseau SANEF, situées dans le département, ainsi que de l'aire de l'Épître (commune de Beuvrequen- A16-sens Boulogne-sur-Mer/Dunkeque)**, afin de répondre au besoin pour les chauffeurs-routiers d'effectuer leurs pauses réglementaires.

Ces aires permettent aux transporteurs d'avoir accès à une palette de services essentiels à l'exercice de leurs missions : distribution de carburant, offre alimentaire (restauration uniquement en vente à emporter - boutique de vente de produits alimentaires de première nécessité) et accès aux sanitaires.

Les services de l'Etat sont entièrement mobilisés afin de garantir la continuité des opérations de transport dans les meilleures conditions sanitaires.

Les forces de police et de gendarmerie porteront une attention particulière à la surveillance de ces aires.